

# UNE EAU MOINS CALCAIRE À PARTIR DE 2017

## LE CHOIX DU SMGSEVESC : ADOUCIR L'EAU COLLECTIVEMENT POUR ASSURER QUALITÉ DE L'EAU ET ÉCONOMIES

Usure prématurée des équipements, achat coûteux de produits d'entretien, hausse de la consommation énergétique, risques de fuite, irritation des peaux sensibles, traces et dépôts de tartre...

### Le calcaire peut générer environ 200 € de coût dans le budget annuel d'une famille de 4 personnes :

> électroménager .....	30 €
> énergie .....	70 €
> produit anticalcaire .....	60 €
> entretien .....	40 €

*En moyenne, l'eau adoucie génère une économie de 15 à 20 € par mois pour une famille de 4 personnes. Le coût de l'adoucissement de l'eau réalisé par le syndicat est seulement de l'ordre de 1,5 € à 2 € mensuel.*

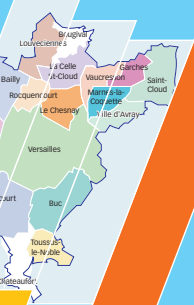
Les solutions individuelles pour lutter contre le calcaire sont peu efficaces ou coûteuses. Le **SMGSEVESC** a donc décidé de réaliser une décarbonatation collective sur son périmètre pour adoucir l'eau et supprimer les désagréments du calcaire. **Les travaux ont débuté fin 2015 pour une mise en service progressive à partir de début 2017.**

**88%\***  
des consommateurs de l'Ouest parisien se sont déclarés favorables à une solution de décarbonatation collective de l'eau

La décarbonatation de l'eau consiste à enlever le calcaire en excédent. Le procédé retenu repose sur une technique de décantation éprouvée et compétitive. Le calcaire ainsi "piégé" est valorisé en agriculture.



\* Etude décarbonatation en Île-de-France réalisée par BVA group en 2013 sur 20 communes des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine (Marnes-la-Coquette, Ville d'Avray, Garches, Saint-Cloud, Vaucresson, Bailly, Buc, Jouy-en-Josas, Rennemoulin, La-Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Louveciennes, Noisy-le-Roi, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus-le-Noble, Versailles, Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux) sur la base de 400 interviews.



# TOUT SAVOIR SUR LA DÉCARBONATATION COLLECTIVE DE L'EAU !

## → POURQUOI L'EAU EST-ELLE SI CALCAIRE ?

La ressource en eau du SMGSEVESC provient **d'une nappe d'eau souterraine située dans la craie fissurée**. La teneur en calcaire de l'eau (sa dureté) provient de la nature des couches géologiques traversées : l'eau qui arrive à l'usine pour recevoir un traitement de potabilisation, a ainsi une **dureté qui varie entre 31 et 35° F, ce qui est élevé**.

## → L'EAU DÉCARBONATÉE SERA-T-ELLE TOUJOURS BONNE À BOIRE ?

La décarbonatation permet, dès l'usine de traitement, **d'éliminer environ 50 % du calcaire indésirable**. La dureté de l'eau passera ainsi à 20°F après traitement. L'eau décarbonatée **reste totalement potable** : équilibrée, elle garde suffisamment d'éléments minéraux nécessaires à la santé tels que le calcium et le magnésium.

## → QUEL SERA L'IMPACT SUR LE PRIX DE L'EAU ?

**Aucun !** Le prix de l'eau potable a baissé de 15 % en 2015. Ce nouveau prix inclut déjà l'investissement dans l'usine de décarbonatation collective qui s'élève à 12 millions d'euros.

## → À PARTIR DE QUAND L'EAU DU ROBINET SERA-T-ELLE MOINS CALCAIRE ?

Le planning global s'étend sur deux années : études en 2015, travaux en 2016 et **mise en service progressive de l'usine** pour les usagers du service public de l'eau **à partir de début 2017**.

## → QUE FAIRE SI J'AI UN ADOUCISSEUR ?

Vous pouvez **débrancher définitivement** votre installation ou bien la conserver en faisant alors **évoluer le réglage** pour éviter tout risque de dégradation de la qualité (eau et / ou appareils). Il faudra alors **suivre scrupuleusement les indications des notices** à la fois sur la correction de débit pour maintenir une dureté cible de l'ordre de **15°F minimum** dans le réseau domestique, et sur la fréquence de recharge en sel de régénération avec 3 fois moins de calcium à enlever.

## → QUE FAIRE POUR MES APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS ?

**Il est conseillé de vous référer aux notices des équipements pour adapter** : la fréquence de remplacement des filtres des carafes filtrantes, de nettoyage des appareils, de remplissage en sel du lave-vaisselle, le dosage de la lessive, etc.



Pour en savoir plus :  
consultez les sites internet

[www.etaso.fr](http://www.etaso.fr) et [www.seop.fr](http://www.seop.fr)